



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	39	9	1

**OBJET : 07-2 - CASINO EDEN BEACH
- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
DE SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2017 -
INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

0 Original
0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

3263/18

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 25 NOV. 2018

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 28 NOV. 2018

Par délégation du Maire,
L'Attachée territoriale,



S. MIGLIORE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 16 novembre 2018

Le vendredi 16 novembre 2018 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 09/11/18, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, Mme Cléa PUGNAIRE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Eric PAUGET, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Mickael URBANI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

Mme Jacqueline BOUFFIER à M. Henri CHIALVA
M. Michel GASTALDI à M. Serge AMAR
M. Bernard MONIER à M. Patrice COLOMB
M. Gérald LACOSTE à Mme Carine CURTET
M. Bernard DELIQUAIRE à Mme Françoise THOMEL
M. Hassan EL JAZOULI à Mme Vanessa LELLOUCHE
Mme Rachel DESBORDES à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN
Mme Agnès GAILLOT à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP
Mme Anne CHEVALIER à M. Lionel TIVOLI

Absents : M. Matthieu GILLI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : CULTURE - TOURISME

La Commune a autorisé la S.A « Eden Beach Casino », par concession en date du 23 octobre 2015, à exploiter un casino sur son territoire dans la zone dite « Cœur de ville et Cap » pour une durée de 10 ans et 6 mois.

Ce contrat, qui a été signé le 27 octobre 2015, a pris effet le 1^{er} février 2016 jusqu'au 31 juillet 2026. Il a fait l'objet d'un avenant n°1 en date du 17 mars 2016 pour son transfert des locaux au 12 boulevard Baudouin à Juan-les-Pins.

Conformément aux articles L 1411-3 et R 1411-7 du Code général des Collectivités territoriales, la S.A « Eden Beach Casino » a transmis à la Commune le rapport annuel du délégataire comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service.

Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

L'exercice sur lequel le délégataire présente ses comptes s'étend du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017, pour des raisons de lisibilité cet exercice est désigné comme l'exercice 2017.

Ce rapport a été examiné par la Commission Consultative des Service Publics Locaux dans sa séance du 21 septembre 2018, conformément à l'article L 1413-1 du Code général des Collectivités territoriales.

OUÏ CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **PREND ACTE** du rapport d'activités pour l'exercice 2017 présenté par la S.A « Eden Beach Casino » conformément à l'article L 1411-3 du Code général des Collectivités territoriales.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.07-2 - CASINO EDEN BEACH - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2017 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL -

Date de transmission de l'acte : 28/11/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 28/11/2018

Numéro de l'acte : DCM3263-18 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20181116-DCM3263-18-DE

Date de décision : 16/11/2018

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.2. Délégation de service public